

Analyse des pratiques professionnelles

Le travail d'analyse de pratique relève d'abord de la prise de conscience de nos actions. Diverses approches issues des sciences humaines peuvent être convoquées pour réaliser ce travail mais, le plus souvent, il s'agit de construire l'expérience en la verbalisant et en la confrontant aux regards croisés du groupe.

Pour certains, l'analyse de pratiques professionnelles est une "démarche de formation professionnalisante" qui développe des compétences et modifie les pratiques professionnelles. De façon concrète, l'analyse de pratiques professionnelles se situe dans des dispositifs accompagnés d'analyse collective et régulière en petits groupes. C'est un questionnement sur des situations professionnelles vécues qui permet l'élaboration d'hypothèse de compréhension et d'action.

La difficulté des situations que vivent les personnes qu'ils accompagnent, les manques de moyens pour faire face à leurs missions, les doubles contraintes imposées par les institutions, l'écart entre l'idéal professionnel et la réalité des pratiques amènent souvent les professionnels à ressentir une forme de souffrance psychique. Les groupes d'analyse de la pratique constituent un lieu pour élaborer ces difficultés et redonner du sens à ce qui est vécu.

Ce que vise un groupe d'analyse des pratiques professionnelles, c'est de permettre à ses participants de développer une posture réflexive sur ce qu'ils font. Même si elle se réfère explicitement à des théories issues du champ de la psychothérapie, et même si, souvent, ce type de dispositif joue un rôle cathartique permettant la mise à distance de vécus douloureux, l'analyse des pratiques se distingue de la psychothérapie. Le matériel apporté par les participants a trait à leur pratique et à leur identité professionnelle. On y travaille sur son implication personnelle dans les situations professionnelles.

Publics concernés

- Personnels soignants
- Professionnels du champ social ou médico-social
- Usagers, familles

Responsable pédagogique

- Gérard Sadron, Directeur, Foyer d'accueil médicalisé "Tamaris", Villejuif

Dates et lieu

- 3 jours -25, 26 et 27 novembre 2009
- 9h30 à 12h30 et 14h à 17h
- FASM Croix-Marine - 75008 PARIS

Renseignements et inscriptions

FASM Croix-Marine
31, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS
téléphone : 01 45 96 06 36
télécopie : 01 45 96 06 05
URL : croixmarine.com
courriel : croixmarine@wanadoo.fr
Organisme formateur n° 11 75 203 79 75

Coût

- 495 €

Participants

- 16 participants maximum

Objectifs

- Tenter de mettre en évidence les "bonnes" pratiques institutionnelles
- Réfléchir aux pratiques professionnelles des institutions : dans le champ sanitaire, social ou médico-social
- Repérer en quoi ces pratiques se ressemblent, en quoi elles diffèrent et se complètent
- Comprendre la pratique de l'autre et penser l'utilité des informations à se partager
- Réfléchir au sens du secret partagé

Contenu

- Définition du concept de "pratique institutionnelle"
- Réflexion sur ce que pourrait être une "bonne" pratique institutionnelle
- Mettre en évidence le champ d'intervention des acteurs de la santé mentale, entre sanitaire, social et médicosocial
- Derrière les apparences d'identités d'action, repérer les objectifs poursuivis
- À la lumière de ces différents points de vue, faire la place aux analogies et aux différences
- Valoriser les complémentarités
- Mettre en lumière les besoins de chacun en termes de connaissance pour améliorer les pratiques professionnelles
- Rappel législatif concernant le secret médical et le secret partagé
- Conclure sur des propositions d'actions susceptibles d'améliorer la transversalité des prises en charges

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Discussions, échanges, débats
- Jeux de rôle